

esté de tout temps de ne payer la dixme d'aucun aconté, mesme quand il en auroit onze, et de levé quatre gerbes pour la croix, en quel terre que ce soit. Monsieur le Marquis et Monsieur le Curé on dit qui feriont sinifié une ordonnance pour ce. Il non point fait sinifié, on a pas laissé que de payer, comme à l'ancienne coutume, jusque à nouvel ordre, ce 24^e juillet 1717.

*
*

En 1718, il a fait une sy grande sécheresse que il a presque tué les vignes et les arbres, de magnière que ce que peu il a resté a esté poussé à la saint André et le vin blanc a coulé.

*
*

Le 23^e octobre 1718, messire Pierre Tenan, curé de Nuelle, et mort à l'heure de midy, et le lendemain on l'a enterré devan la chapelle de Nostre Dame. Il y avoit plus de 240 pauvres. Monsieur Barrier, curé en sa place, leur a donné 3 deniers checun.

*
*

Le 17^e février 1719, vendredy, sur les 8 heures du matin et le 28^e de la lune, et né Hugues Mayet, mon fils, et de Claudine Simond, ma femme. Son parain a esté Pierre Bernard, talhieur et gendre de Monsieur François Guérin, aussi talhieur d'habit de Chatillon d'Azargue. Sa maraine a esté Claudine, ma fille, a esté baptizé le 19^e du présent dimanche de Carnaval, sur les 3 heures après midy, par Monsieur Barrier, curé de Nuelle.

*
*

En l'an 1719, il a fait une si grande sécheresse, que il a emporté plus de 3 quard du blé. Il n'a point esté de légume, presque point de foin, de magnière que au moy de novembre le foin valoit 4 livres le quintal, par les granges. Au moy de mars 1720, le seigle 5 livres, les pesettes blanches 7 livres, mesure de Tarare.

*
*

Le 15^e avril 1720, sur les 4 heures du soir, est arrivé à Larbrelle Madame la princesse, fille du duc d'Orléans, régent de Louis XV, roy de France. Elle s'en aloit marié à Modaine en delà l'Italie. On dit